

**MINISTERE DE L'AGRICULTURE****OFFICE DU NIGER****DIRECTION GENERALE****DIRECTION DES FINANCES ET DE LA  
COMPTABILITE/SPM****République du Mali  
Un Peuple - Un But - Une Foi****AMI N° 05 /PDG-ON DU 02 JUIN 2026****Services de consultants pour la prestation d'études de faisabilité et de dimensionnements de système photovoltaïque à l'Office du Niger, siège et zones et contrôle de leur installation.****I. CONTEXTE**

L'Office du Niger, acteur majeur de la souveraineté alimentaire au Mali, fait face à des crises énergétiques récurrentes, entravant le fonctionnement de ses services aussi bien à la Direction générale à Ségou qu'au niveau des zones de production (Molodo, Niono, M'Béwani, Ké-Macina, Kolongo, N'Débougou et Kouroumari).

Les difficultés récurrentes liées aux coupures d'électricité et au manque de carburant affectent sérieusement la continuité des activités, et entrave gravement l'atteinte des objectifs.

L'électricité fournie par Energie du Mali (EDM) n'est disponible à Ségou que par rotation de huit (8) heures par jour, et un jour sur deux durant les horaires de travail. La crise du carburant ne permet pas de faire fonctionner régulièrement les groupes électrogènes qui constituent la seule solution palliative disponible actuellement. A cela s'ajoute le coût particulièrement onéreux du Gasoil avec un prix officiel de 940 FCFA/l. Ainsi, le coût du gasoil en 2026 est estimé à 620 998 392 FCFA dans le budget.

Le fonctionnement de l'Office du Niger repose presque exclusivement sur des équipements informatiques et bureautiques, les suites bureautiques, les outils de connexion et de communication classiques et trois applications métiers que sont :

- SIGON (Système d'Information Globale de l'Office du Niger), une application client-serveur, qui permet de gérer au quotidien les principales activités des zones de production (maintenance du réseau hydraulique et suivi des consommations d'eau, attribution des parcelles, facturation et recouvrement de la redevance eau et suivi agro-socio-économique).
- FINPRONET (gestion des FINances et des PROJets en environnement .NET), une application client-serveur, qui permet de gérer dans les zones et au siège les fonctions de comptabilité générale, de comptabilité matière, de comptabilité analytique, de suivi budgétaire, de gestion de la trésorerie et de suivi des marchés.
- GRH-P (Gestion des Ressources Humaines et la Paie), une application WinDev, qui permet de gérer les Ressources Humaines et la Paie.

Dans ce contexte, le recours à l'énergie solaire photovoltaïque apparaît comme une solution durable, économique et respectueuse de l'environnement pour renforcer l'autonomie énergétique et garantir la continuité du service au siège et dans les zones de production.

En vue de garantir les meilleurs choix possibles (en termes d'efficacité technique et économique), l'Office du Niger envisage de recourir aux services d'un bureau spécialisé en énergie solaire pour mener une étude de faisabilité et de dimensionnement pour l'installation de systèmes photovoltaïques modernes au siège et dans les zones de production.

#### **OBJET DE LA MISSION :**

L'objectif général de l'étude est d'évaluer la faisabilité technico-économique de l'installation d'un système photovoltaïque adapté aux besoins de l'Office du Niger.

De façon spécifique, les objectifs suivants sont poursuivis :

- 1) Déterminer les besoins énergétiques actuels et futurs (inventaire de l'ensemble des équipements actuels et projection sur le futur) ;
- 2) Identifier les solutions adaptées (spécifications techniques, dimensionnement, stockage, hybridation éventuelle) des Scénarios possibles
- 3) Identifier les sites d'installation garantissant un fonctionnement optimal avec un minimum d'investissements nouveaux ;
- 4) Évaluer les coûts d'investissement, d'exploitation et de maintenance ;
- 5) Produire les spécifications techniques pour l'élaboration du dossier de sélection d'une entreprise ;
- 6) Déterminer le plan de mise en œuvre détaillé et recommandations stratégiques
- 7) Suivre, contrôler et valider les installations effectuées.

#### **II. DUREE D'EXECUTION**

La durée prévisionnelle d'exécution du marché est de trente (30) jours pour les études et vingt (20) en temps partiel pour le contrôle et la surveillance des installations.

#### **III. CONDITIONS DE PARTICIPATION**

1. L'Office du Niger invite les candidats admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les bureaux d'études intéressés doivent fournir tous les documents ou pièces permettant d'apprécier la régularité de leurs situations juridique, fiscale et capacité technique démontrant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations attendues (références concernant l'exécution de contrats analogues, disponibilité et qualifications nécessaires parmi son personnel ou son réseau d'experts, etc.).
2. Il est porté à l'attention des Consultants que les dispositions de l'article 22 conflit d'intérêts du Code des Marchés Publics (décret N°2015-0604/P-RM du 25 septembre 2015) sont applicables.
3. Les consultants pourront s'associer avec d'autres pour renforcer leurs compétences respectives et se constituer en groupement (le groupement doit être solidaire).
4. La langue de soumission des dossiers est le français.

#### **IV. CRITERES DE PRESELECTION :**

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

1. **Critère 1** : Disposer de toutes les pièces administratives et fiscales ci-après, il s'agit notamment :
  - Registre de commerce ou tout autre document autorisant l'exercice de la profession ;
  - Quitus fiscal en cours de validité à la date de dépôt de la réponse à l'AMI ;

- Certificat de non faillite en cours de validité à la date de dépôt de la réponse à l'AMI ;
- Acte de constitution de groupement (le cas échéant).

2. **Critère 2** : Disposer d'au moins d'une (01) expérience similaire dans les prestations d'études relatives à l'installation de systèmes photovoltaïques, attestée par une attestation de bonne fin d'exécution certifiée conforme à l'original, accompagnée des copies des pages de garde et de signature du marché correspondant émanant d'organismes publics ou para publics ou internationaux.

Les candidats répondant aux critères seront classés suivant le nombre d'expériences requises. Au cas où des consultants seront classés ex-aequo, les candidats ayant participé à un plus grand nombre de projets d'envergure sera sélectionné. Sur la base du classement, l'Office du Niger établira, une liste restreinte de six (06) bureaux au maximum qui seront invités à soumissionner. Il est à noter que l'intérêt manifesté par le candidat n'implique aucune obligation de la part de l'Office du Niger de les inclure sur la liste restreinte.

La sélection finale se fera sur la base de **la qualité technique et du montant de la proposition** en accord avec les procédures édictées dans le Code des marchés de la République du Mali ci-dessus référencé.

#### V. DATE LIMITE DE DEPOT ET ADRESSE DE RECEPTION

1. Les Bureaux d'Etudes intéressés peuvent obtenir des informations complémentaires pendant les jours ouvrables à l'adresse ci-dessous de 07 heures 45 minutes à 16 heures 45 minutes du lundi au jeudi et de 07 heures 45 minutes à 12 heures 30 minutes, le vendredi:

**Direction Générale de l'Office du Niger** Quartier administratif, Boulevard de l'indépendance

Et aux adresses suivantes : [solosmk2001@yahoo.fr](mailto:solosmk2001@yahoo.fr); [asdoursy@gmail.com](mailto:asdoursy@gmail.com).

2. Les manifestations d'intérêt doivent être déposées avec la mention « **Services de consultants pour la prestation d'Etudes de faisabilité et de dimensionnements de système photovoltaïque à l'Office du Niger, siège et zones et contrôle de leur installation** » au plus tard **le 22 Juin 2026 à 09 heures 30 minutes**, à l'adresse ci-dessous en version papier (Original et deux copies) et en version numérique sur clé USB

**OFFICE DU NIGER - Direction Générale, Quartier administratif, Boulevard de l'Indépendance, BP : 106 Ségou – Mali ; Tél : (223) 21 32 02 92/FAX : (223) 21 32 01 43.**

**NB : Ce présent avis fait suite à l'Avis de Manifestation d'Intérêt N°04/PDG-ON du 06 Mai 2026**

Ségou le 02 Juin 2026

**Ampliations :**

**DFC/DIPS/CCRP**

**LE PRESIDENT DIRECTEUR GENERAL**

**SPM**

**DE L'OFFICE DU NIGER**

**CHRONOCHRONO**

ATTRIBUTION PROVISOIRE DU MARCHE  
AAO N°001/MM-SG/2026

AUTORITE CONTRACTANTE	MINISTERE DES MINES
OBJET DU MARCHE	Travaux de construction du siège de l'Inspection des Mines, de l'Energie et de l'Eau (R+2)
REFERENCE DE LA DRP	Appel d'Offres Ouvert N°001/MM-SG/2026
DATE ET REFERENCE PUBLICATION	Essor n° 20285 du 02 mars 2026
NOMBRE D'OFFRES OUVERTES ET IDENTITE DES SOUMISSIONNAIRES	Pli 1 : OUAGADOU SARL
MONTANT DES MARCHES	Huit Cent Quatre Vingt Neuf Millions Trois Cent Huit Mille Quatre Vingt Seize (889 308 096 F CFA) TTC
NOM & ADRESSE DES ATTRIBUTAIRES PROVISOIRES	Pli 1 : OUAGADOU SARL
DELAI D'EXECUTION	Dix (18) mois

La publication du présent avis est effectuée en application de l'article 79 du Code des marchés publics et délégations de service public, modifié et ouvre le délai de recours gracieux auprès du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Eau en vertu de l'article 120 du code, puis d'un recours auprès du Comité de règlement des différends de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics et des Délégations de Service Public (ARMDS) en vertu de l'article 121 dudit code.

Bamako, le.....

Le Directeur des Finances et du Matériel

**Mohamed SISSOKO**  
Inspecteur des Finances

